

Aux chefs d'établissement et aux enseignants du 1^{er} degré



Madame, Monsieur,

Nous vous adressons ci-dessous les informations relatives à la mise en œuvre du « **Relais du cœur UGSEL Vendée 2024** » qui se déroulera du **8 janvier au 23 février 2024**.

Pour quoi faire ?

- Fédérer la communauté éducative
- Vivre un temps éducatif, sportif et festif au sein de l'école
- Se projeter sur les jeux olympiques et paralympiques 2024

Quoi ?

- L'accueil du Cœur UGSEL Vendée 2024 dans votre école

Comment ?

- 1 jour de classe = 1 école (Voir calendrier et circuits mis à jour en PJ)
- Un temps fort autour des jeux olympiques et paralympiques à vivre dans l'école le jour de l'accueil du Cœur UGSEL Vendée 2024. **Ce « temps fort » est à organiser par vos soins.**

Ce peut-être :

- Un jeu collectif
- Un chant, un flash mob
- Une exposition de travaux d'élèves
- La rencontre d'un sportif
- Une activité physique
- Une fresque collective
- Une activité autour de l'inclusion, autour du handicap
- etc....

Il peut concerner toutes les classes, ou seulement quelques-unes, voire une seule

Vous pourrez trouver des idées sur le site de l'UGSEL Vendée, dans [l'onglet JOP-Paris 2024](#).

Transfert du Cœur UGSEL Vendée 2024

Le transfert d'une école à l'autre se fait selon votre choix : sur ou hors temps de classe – par des élèves et/ou des adultes de l'école, etc... Pour cela, **chaque école est invitée à contacter celle qui précède dans le calendrier**, pour définir d'un commun accord ces modalités de transfert.

Pour les 5 écoles ayant les cœurs UGSEL Vendée 2024 le **8 janvier** : l'UGSEL s'organisera pour les leur faire parvenir avant les vacances de Noël.

Contribution

Il est demandé à chaque école d'élaborer une page A4 narrant le(s) temps fort(s) vécu(s) à l'occasion du passage du cœur pour contribuer à une réalisation collective « Le relais du Cœur UGSEL Vendée 2024 ».

Pour ce faire, **toutes les écoles utiliseront la page fournie en pièce jointe.**

ÉDUCER... TOUT UN SPORT !

Vous pouvez y insérer du texte, des photos, des illustrations d'élèves, voire même des liens vers des vidéos déposées sur votre site d'école.

Celle-ci, une fois élaborée, est à envoyer par mail à ugsel85@ddec85.org, au plus tard le 8 mars 2024.

Communication

Le passage du Cœur UGSEL Vendée 2024 dans votre école peut être l'occasion d'un article dans la presse et/ou sur les réseaux sociaux. Voici quelques éléments que vous pouvez communiquer à cette occasion :

- UGSEL = **Fédération sportive et éducative de l'enseignement catholique** (et non **Union générale sportive de l'enseignement libre**)
- « Le relais du cœur UGSEL Vendée 2024 » : 3^{ème} temps fort du dispositif « Prends-toi aux Jeux ! » proposé durant toute l'année scolaire aux écoles du diocèse
- Pour rappel : les autres temps forts sont : « *Ma rentrée avec l'UGSEL/les anneaux olympiques* », « *Un jour, un jeu* », « *La semaine olympique et paralympique* » et « *Une journée olympique* »
- Relais du Cœur UGSEL Vendée 2024 : **140 écoles - 5 cœurs qui circulent chacun dans 28 écoles différentes**
- Un cœur : symbole de vie et de bonne santé – lien avec l'activité physique et sportive

Clôture des relais

Les 5 cœurs termineront leur circuit respectif dans les écoles yonnaises. Celles-ci, en partenariat avec l'UGSEL Vendée et la ville de la Roche sur Yon vivront un temps fort le vendredi 23 février 2024, après-midi. Ce temps fort est en cours de préparation.

En attendant la mise en œuvre de ce dispositif, n'oubliez pas de vivre avec vos élèves « Un jour, un jeu ». Il n'est pas trop tard pour commencer. N'hésitez pas à relayer aux enseignants

- [Support pédagogique cycle 1](#)
- [Support pédagogique cycle 2](#)
- [Support pédagogique cycle 3](#)



Avec nos remerciements et notre soutien pour votre adhésion « massive » aux propositions de l'UGSEL Vendée.

Sportivement vôtre.

Stéphane BILLAUD,
Directeur de l'UGSEL

Nicolas MERIAU,
Chargé de mission référent EPS-UGSEL

En pièces jointes :

- Le relais du Cœur UGSEL Vendée 2024 – Calendrier et circuits
- Le relais du Cœur UGSEL Vendée 2024 – Fiche à utiliser pour la contribution